

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je soussigné, STRYHANYN Michel, Chef de Police Municipale assermenté sur la Commune de LA TRINITE SUR MER, certifie avoir constaté l’affichage le 27 avril 2018 des avis d’enquête publique relative au projet de modification n°1 du Plan Local d’Urbanisme de LA TRINITE-SUR-MER aux endroits suivants :

- Parking triangulaire du Gabellec – rue de Kérispert
- Entrée du chemin côtier – terre-plein des Américains
- Accès stade de la Vigie – rue du Mané Rohr
- Entrée du Parc d’Activités de Kermarquer
- Carrefour rue de Mané Roularde avec la rue du Rhune
- Place Mané Kerhino
- Au début du Lieu-dit Kervilor (à proximité des conteneurs de tri sélectif)
- Sur la placette, route de Kerdual (à proximité du conteneur à verre)
- Lieu-dit Kervinio – face au n°30, à proximité du plan du village

Ces avis ont été également affichés le même jour sur les bâtiments suivants :

- Mairie – porte principale
- Porte de la salle du Voulien
- Porte de la salle Saint Joseph
- Porte de l’Office du Tourisme
- Aux deux accès de la Halle aux Poissons

Fait pour valoir ce que de droit,

A La Trinité-sur-Mer, le 27 avril 2018

Le Chef de Police



P.J. : planches photos



Le 19/06/2018
Le Chef de l'Office Municipal
Mairie de La Trinité sur Mer
J. STRYHANYN